



Suspension de permis et nouvel assureur

Par **thasjik**, le **06/03/2020** à **12:05**

Bonjour,

J'ai oublié de signaler ma suspension de permis à mon assureur actuel, je vais changer pour un nouvel assureur, je vais donc lui signaler une suspension de permis pour repartir sur de bonne base.

Mais j'ai quand même un doute, est-ce que ce nouveau contrat est valable ou caduc ? Il n'y a pas de trace de cette suspension vis à vis de l'AGIRA et de mon ancien assureur.

Merci

Cordialement

Par **amajuris**, le **06/03/2020** à **13:11**

bonjour,

si ce nouvel assureur accepte de vous assurer malgré vos antécédents que vous lui communiquerez, il n'y a pas de raison que ce nouveau contrat ne soit pas valable.

salutations